

## **Modifications du règlement des études**

---

Il est proposé deux modifications au règlement des études :

- Création d'une commission de remédiation des plans d'études : articles 23, 32 et 36
- Inscription du diplôme inter-établissement (DIE) du Collèges des hautes études Lyon Sciences (8 membres du CHELS) « Grandes transitions : mesurer et comprendre pour agir », créé au CA du 12/12/2024 (Point II. 4) : articles 2, 3, 68 et 69

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- **D'approuver les modifications du règlement des études.**